



Monsieur le Président

Sans un vaste plan de recrutement, nous ne pourrions correctement assurer l'exercice de nos missions.

En effet, la DGFIP ne cesse de payer un énorme tribut aux suppressions d'emplois. Pour 2017, on nous annonçait « *une baisse significative des suppressions d'emplois dans le Projet de Loi de Finances 2017* ».

Le couperet est tombé, ce sera 1512 suppressions de poste. Ces suppressions viennent se rajouter au plus de 30 000 subies sans interruption depuis 2002 et représentent rien de moins que 60% de l'ensemble des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État !

Au vue de la situation actuelle dans les services et de ces contraintes nouvelles, le seul objectif viable serait au minimum un moratoire sur les emplois.

Cette mesure n'est ni plus ni moins que la poursuite d'une politique budgétaire d'austérité dont les conséquences sont désastreuses pour les agents.

Les restructurations, les diminutions d'effectifs au sein des Ministères Économiques et Financiers créent une situation de plus en plus anxiogène pour les agents, elles mettent en péril le contenu et l'exercice plein et entier des missions qu'ils exercent et accroissent la détérioration de leurs conditions de travail.

La direction générale s'entête à ignorer le mauvais fonctionnement des services dans de telles conditions de sous-effectifs.

Tout est fait, malgré les discours de façade, pour augmenter le stress au quotidien et la souffrance au travail. Et les conséquences dramatiques on les connaît !

Le calendrier des actes de gestion mis en place par la Direction Générale est en totale inadéquation avec la vie des services et, pire, avec celles des agents.

Les élus **F.O.-DGFIP34** condamnent fermement cette année encore, des CAP nationales trop tardives qui pénalisent les collègues en attente de leur affectation. (logement, scolarité des enfants, modes de garde pour les plus petits etc...)

Cette situation est également complexe pour les services de gestion.

Pour **F.O.-DGFIP34**, le système des Résidences d'Affectation Nationale (RAN) accroît la difficulté d'obtenir une mutation et augmente les risques d'éloignement.

Le système est pervers !

En effet, une RAN peut être globalement excédentaire alors que des postes et services qui la composent sont en sous effectif...

La Direction Générale utilise comme palliatif à ce système inadapté un nombre croissant d'affectation en ALD qui ne laisse guère d'espoir de régularisation rapide de ces situations.

Pour **F.O.-DGFIP**, Agent à **La Disposition** ne doit pas devenir **Affectation de Longue Durée**.

A ce rythme, demain il y aura presque autant d'agents en situation de « précarité » (ALD et détachés) que d'agents sur postes fixes !!

F.O.-DGFIP34 dénonce également le développement des **postes à profil** : cela constitue une inégalité de traitement entre les agents et permet ainsi de contourner encore plus un système déjà opaque.

C'est l'aveu implicite que les règles de gestion ne sont pas adaptées aux besoins réels des services et aux situations personnelles des agents.

Restreindre la mission de Service public (full-demat, restriction des horaires d'ouverture...) est la seule voie proposée pour faire face à la politique dogmatique de suppressions d'emplois.

FO-DGFIP exige donc le comblement des emplois à hauteur des vacances et un recrutement permettant d'assurer un service public de qualité.

F.O.-DGFIP dénonce :

- le système de RAN inadapté à notre réseau,
- le mouvement de mutations beaucoup trop centralisé.
- la politique de l'Administration qui consiste à multiplier le nombre de personnels ALD, détachés et recrutés sur profil.

F.O.-DGFIP revendique :

- deux véritables mouvements de mutations par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste,
- le classement des demandes à l'ancienneté du fait générateur,
- le maintien au département de tous les promus de C en B,
- la diffusion du mouvement définitif au plus tard mi-juin,
- le rôle accru des CAP locales.

F.O.-DGFIP exige :

- le recrutement immédiat de l'ensemble des listes complémentaires,
- le comblement à minima des emplois à hauteur des vacances,
- l'arrêt des suppressions d'emplois !

Enfin, les représentants **FO-DGFIP** ne peuvent terminer cette déclaration liminaire sans revenir sur le projet de Loi "Travail" en rappelant que la **Confédération FORCE OUVRIERE** combat ce texte, car il modifie profondément et structurellement le Code du Travail organisant ainsi la casse des droits collectifs et de l'égalité républicaine.

De plus, pour **Force Ouvrière**, il serait illusoire d'imaginer que, dans le cadre du projet de Loi "Travail", seuls les droits et garanties des salariés du privé pourraient être remis en cause, tandis que le Statut Général, les statuts particuliers, et les droits et garanties induites resteraient immuables. Car, dans la Fonction publique les attaques ne sont pas moindres : le lien entre la loi travail et la casse des statuts est évident.

Au-delà de la mise en place de PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) et du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) contre l'avis des syndicats majoritaires, le gouvernement a commandé un rapport sur le temps de travail dans la Fonction Publique.

Les préconisations de ce rapport constituent de nouvelles attaques contre les fonctionnaires et apparaissent surtout destinées à pallier la pénurie d'emplois.

À la DGFIP, le Directeur Général, à l'instar du Premier Ministre, privilégie le passage en force en érigeant en "Lignes directrices" ce qui était jusqu'alors présenté comme des pistes de réflexions. **FO DGFIP**, y est opposé.

L'ensemble de ces lignes constitue à la fois une provocation et un plan de liquidation des services de la DGFIP.

Les suppressions d'emplois y sont présentées comme inéluctables tout comme la diminution constante des moyens budgétaires.

Selon le DG, il n'y aurait donc plus d'autre solution que de regrouper, simplifier et restructurer à tout va :

- fusions et suppressions de Trésoreries, SIP, SIE,
- visa en mode industriel des mandats et des titres de recettes dans des centres de services commun (CSC) abusivement dénommés service d'appui au réseau (SAR),
- régionalisation de la programmation du contrôle fiscal, de l'expertise domaniale,
- numérique et centres de contact en lieu et place du service de proximité,
- prélèvement à la source
- et télétravail subi.

Loi Travail, PPCR, RIFSEEP, réformes de structures incessantes à la DGFIP, relèvent d'une même logique d'austérité budgétaire, d'autoritarisme social et de tentative de mise à mort du service public que **FORCE OUVRIERE** combat.